



Observatoire AGS

Le Bulletin trimestriel des chiffres AGS sur les entreprises en difficulté et leurs salariés

4^e trimestre 2025

n°52

LE MOT

L'année 2025 a été marquée pour l'AGS par un montant record d'intervention à **2,233 milliards d'euros**, un niveau inédit depuis sa création en 1974.

Faut-il y voir le simple reflet d'un cycle économique dégradé ou le signe d'une accélération des mutations économiques fragilisant durablement le tissu économique français ? Les données disponibles invitent à considérer que les difficultés économiques sont profondes et durables.

Comme le souligne Denis Ferrand de Rexecode dans ce numéro, avec plus de **68 500 défaillances**, 2025 marque la cinquième année consécutive de hausse des défaillances, une dynamique inédite depuis la crise financière de 2008. L'AGS est intervenue auprès de **250 000 salariés**, soit près de **4 800 bénéficiaires accompagnés chaque semaine**, dont environ **3 000 ayant effectivement perdu leur emploi**.

Si l'impact agrégé sur l'emploi demeure encore contenu, la hausse du **montant moyen des avances** révèle une évolution notable et inquiétante : les défaillances touchent davantage des **emplois à forte intensité de compétences**, associés à des niveaux de rémunération plus élevés et à des trajectoires professionnelles stables, marquées par une importante rétention des talents. Cette inflexion suggère que les tensions actuelles ne se limitent plus aux segments traditionnellement les plus fragiles du marché du travail. Là où les défaillances de 2024 laissaient entrevoir des fragilités économiques principalement liées à la combinatoire entre le rattrapage post crise sanitaire et les effets du renchérissement des matières premières, l'année 2025 montre que les difficultés internationales commencent à fragiliser profondément le cœur de l'économie française et sa compétitivité.

Les difficultés sectorielles de l'industrie l'illustrent tout particulièrement : ce secteur devient le premier secteur d'intervention en termes de montants financiers. En 2025, plus de **41 800 salariés industriels** ont été accompagnés par l'AGS, soit une hausse de 15 % sur un an. Sidérurgie, chimie, agroalimentaire, métallurgie : ces filières structurantes, souvent ancrées dans des territoires spécialisés, connaissent des fragilités accrues d'autant plus inquiétantes qu'elles ont inévitablement un effet de contagion sur d'autres domaines de l'activité économique et que l'on constate que la tendance se poursuit en ce début d'année.

Le profil des entreprises accompagnées reste relativement stable. L'AGS intervient majoritairement auprès de **très petites entreprises** — 84 % comptent moins de dix salariés — et principalement dans le cadre de **liquidations judiciaires**, qui représentent désormais **60 % des affaires ouvertes**, un niveau proche de celui observé avant la crise sanitaire. Le nombre d'entreprises accompagnées par l'AGS installée depuis plus de 10 ans augmente de 1,3 points par rapport à 2024, et s'élève désormais à 38,5 %.

Dans ce contexte, l'AGS joue un **rôle structurant de sécurisation et d'accompagnement**, y compris dans les phases de redressement lorsque celui-ci est possible. Plus de **82 % des demandes d'avances** ont été traitées en moins de 48 heures. Cette montée en charge du dispositif constitue aussi, en creux, un **signal macroéconomique** : celui d'une économie française engagée dans une phase d'ajustements profonds du fait de l'instabilité internationale.

Bonne lecture,

Antonin Blanckaert

Directeur général de l'AGS

CHIFFRES CLÉS

Données du 4^e trimestre 2025
(vs 4^e trimestre 2024)

AFFAIRES OUVERTES



6 961

▲ +1,5 %

AVANCES



555

Millions d'euros

▼ -3,5 %

BÉNÉFICIAIRES



90 033

▲ +1,3 %

RÉCUPÉRATIONS



260

Millions d'euros

▲ +8,5 %

COTISATIONS RECOUVRÉES*



434

Millions d'euros

▲ +2,6 %

CONTENTIEUX



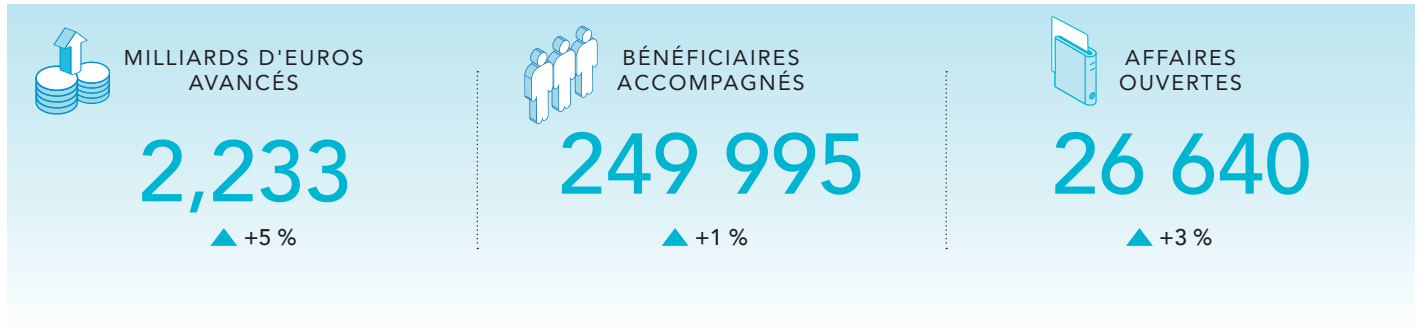
4 735

▲ +4,3 %

(*) Les montants recouverts par le régime AGS au cours des deux derniers mois sont des estimations et feront l'objet d'une régularisation ultérieure par l'Urssaf Caisse Nationale.

2025 en bref

CHIFFRES CLÉS



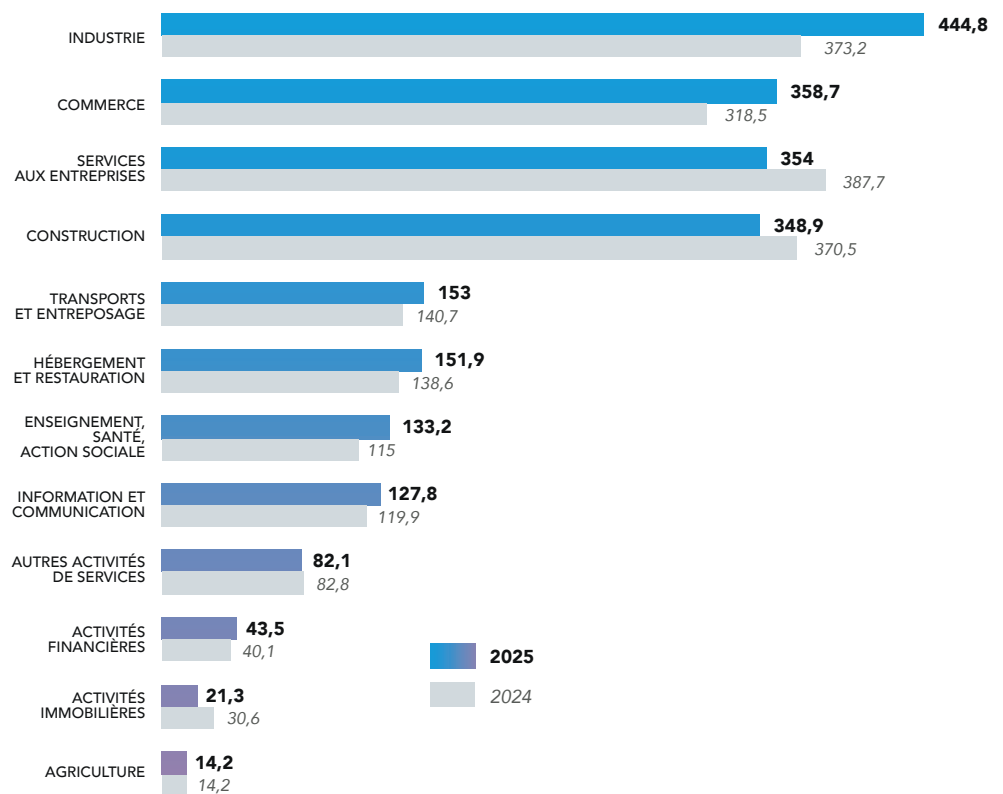
UN NIVEAU D'AVANCES HISTORIQUE

En 2025, l'Association pour la gestion du régime de garantie des créances des salariés (AGS) a mobilisé 2,233 milliards d'euros pour protéger les salariés d'entreprises en difficulté, du jamais vu dans l'histoire de l'AGS.

Dans un contexte marqué par la morosité économique, l'incertitude politique et géopolitique, et la disparition progressive des mesures de soutien après la crise sanitaire, la dynamique des défaillances d'entreprises reste préoccupante.

Le rôle de l'AGS est plus que jamais essentiel pour limiter les effets de la crise économique sur le volet social. En moyenne, l'AGS a avancé près de 8 000 euros par salarié en 2025.

MONTANTS AVANCÉS PAR SECTEUR EN 2024 ET 2025 (en millions d'euros)



DÉLAIS DE TRAITEMENT DES DEMANDES D'AVANCES

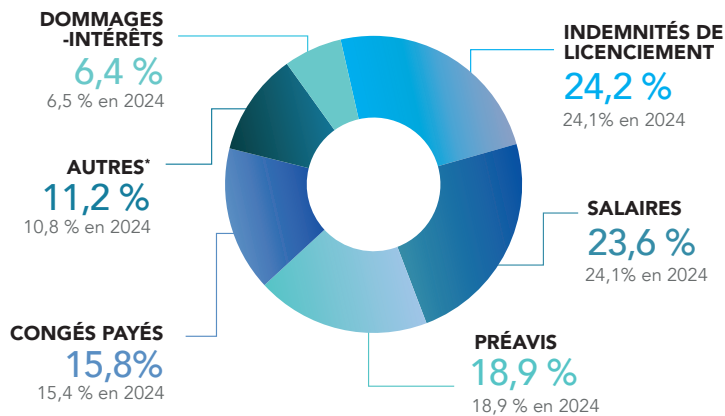


BÉNÉFICIAIRES

En 2025, près de **250 000 salariés** ont bénéficié de la garantie, soit une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente.

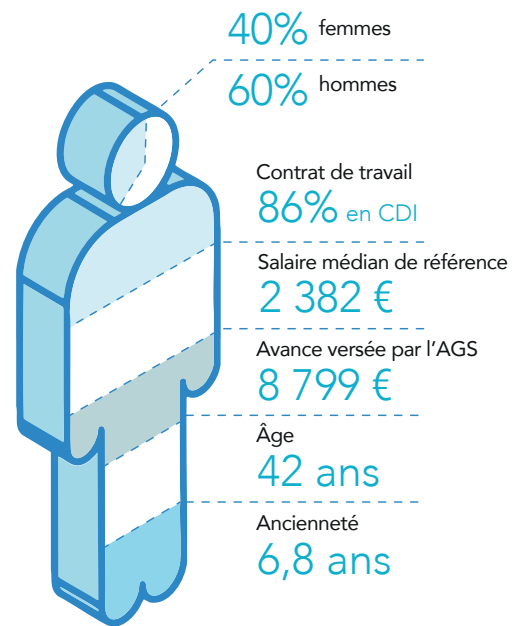
En moyenne, l'AGS a accompagné **plus de 4 800 bénéficiaires chaque semaine**, dont **près de 3 000 à la suite de la perte de leur emploi**, jouant un rôle déterminant pour faciliter leur rebond professionnel.

VENTILATION DES MONTANTS AVANCÉS POUR LES SALARIÉS PAR NATURE DE CRÉANCE

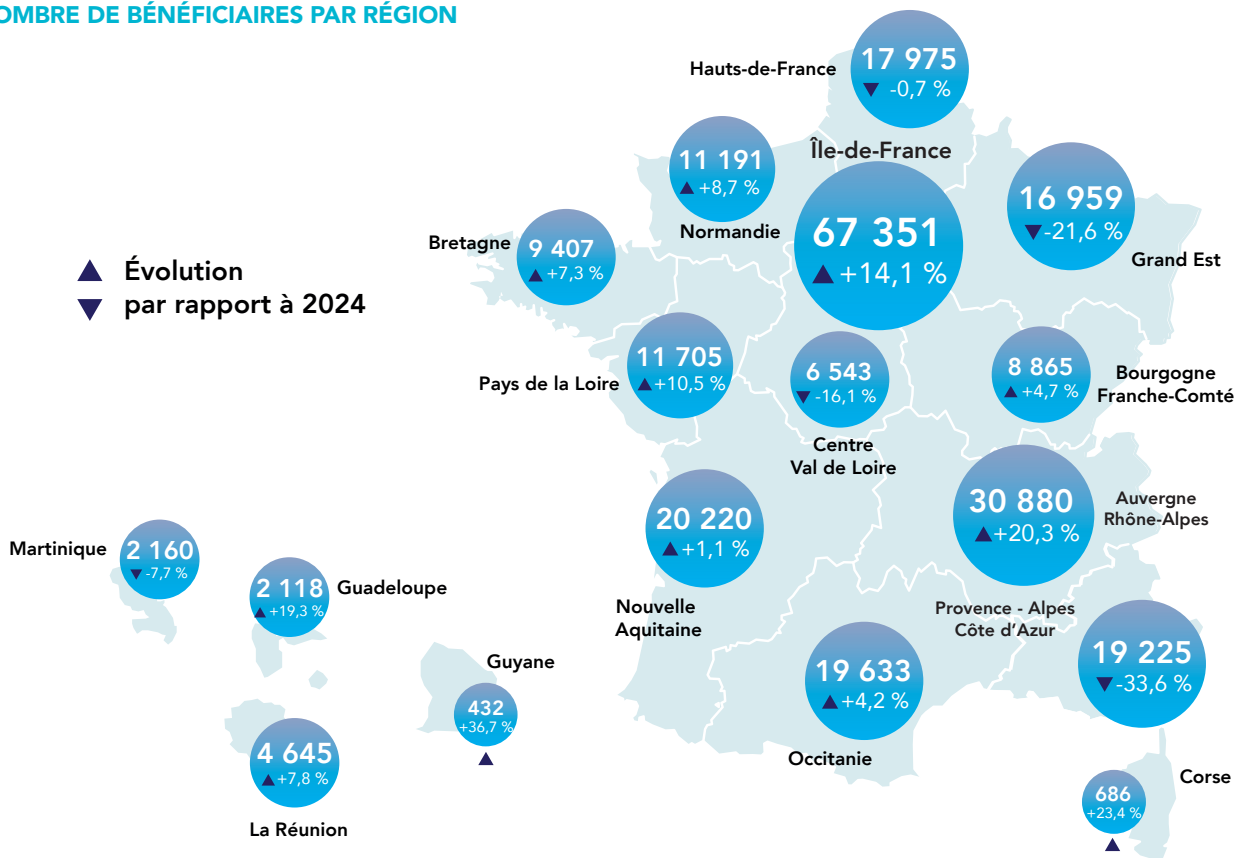


* Dans la catégorie "Autres" sont listées les créances : DIF-CRP, DIF-CSP, le délai de réflexion et les créances DIVERS autres que les dommages-intérêts.

PROFIL TYPE DU SALARIÉ BÉNÉFICIAIRE

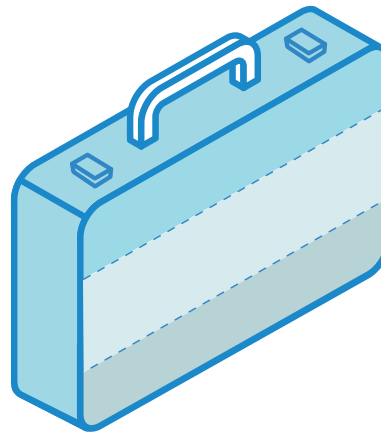


LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR RÉGION



TYPOLOGIE DES ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES

L'AGS accompagne majoritairement des entreprises de moins de 10 salariés - 84 % des entreprises accompagnées. La progression des interventions de l'AGS auprès des TPE est de 2,8% par rapport à l'année précédente.



Taille de l'entreprise :
TPE (entreprise de 1 à 9 salariés)

84 %

Soit 22 414 affaires ouvertes

Âge de l'entreprise :
Plus de 10 ans

38,5 %

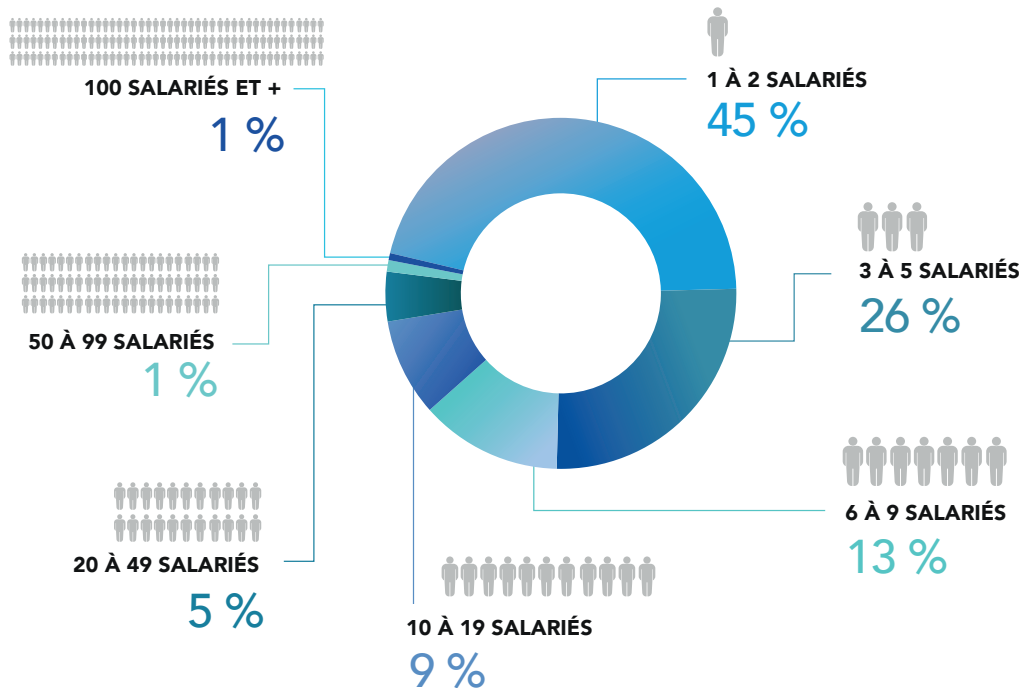
Soit 10 262 affaires ouvertes

Type de procédure collective par laquelle l'entreprise est concernée

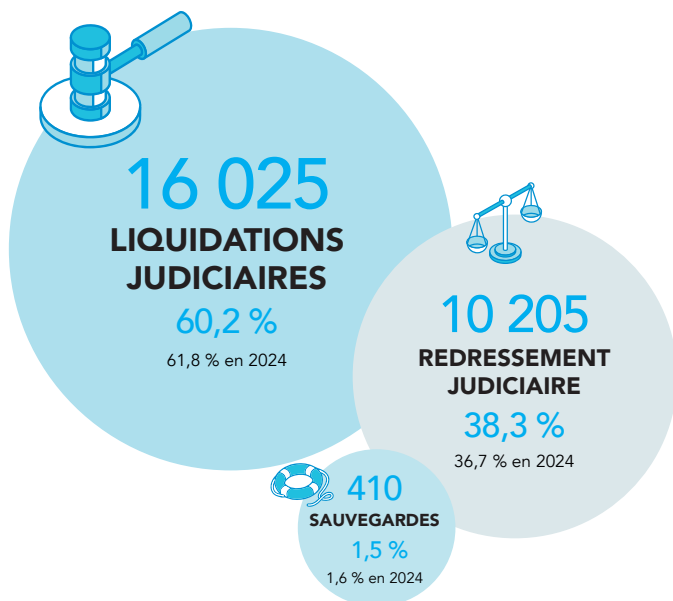
60 %

sont des liquidations judiciaires

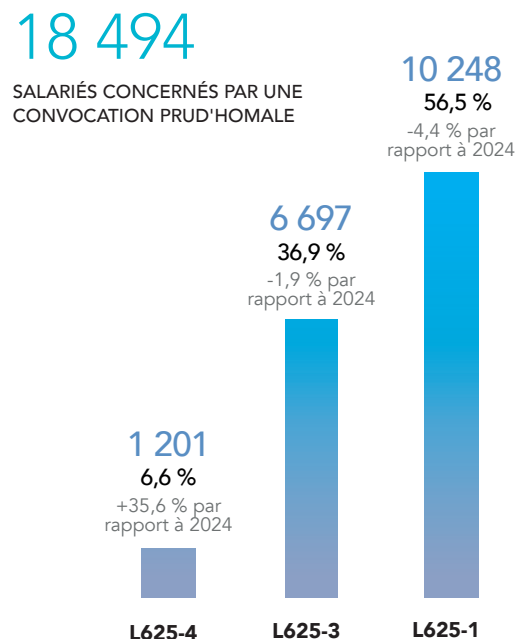
RÉPARTITION DES AFFAIRES OUVERTES EN 2025 PAR TAILLE D'ENTREPRISES



AFFAIRES OUVERTES PAR JUGEMENT D'OUVERTURE



ACTIVITÉ JURIDICTIONNELLE



LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Le Régime AGS reste fortement mobilisé dans la lutte contre les fraudes. Il poursuit ses actions au regard de situations d'escroqueries.

ACTIONS PÉNALES EN COURS AU 31 DÉCEMBRE 2025

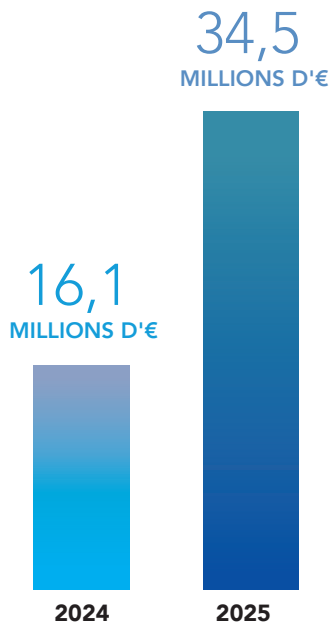
74

NOMBRE DE DOSSIERS
SUIVIS
(Hors recouvrement)

47,7

ENJEU FINANCIER ESTIMÉ
(en millions d'euros)

ENJEUX FINANCIERS



AFFAIRES OUVERTES PAR JUGEMENT D'OUVERTURE

SIGNALEMENTS

1 309

+ 148 %
par rapport à 2024

ENTREPRISES CONCERNÉES

656

+ 143 %
par rapport à 2024

LE MODE DE FINANCEMENT DE L'AGS

L'AGS est financée d'une part par les cotisations patronales qui s'élèvent à 0,25 % de la masse salariale et par les récupérations sur les actifs des entreprises accompagnées.

RÉCUPERATIONS

28,6 %

Dont 80 % issues
des créances
superprivilégiées.



COTISATIONS PATRONALES

71,4 %

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Le regard de Denis Ferrand, Directeur Général de Rexecode

Croissance sous caution, entreprises sous pression

L'économie française conserve la tête hors de l'eau

L'année 2025 s'apparente à un véritable test de résistance pour l'économie française, confrontée depuis près de dix-huit mois à un environnement politique et budgétaire fortement dégradé. Dans ce contexte d'incertitude persistante, la croissance du PIB atteindrait +0,9 %, un rythme inférieur à son potentiel de long terme mais sensiblement plus élevé que les scénarios de stagnation, voire de récession, initialement redoutés. Cette performance repose sur une amélioration graduelle de l'activité au fil de l'année : la croissance trimestrielle s'est progressivement renforcée, passant de +0,1 % au premier trimestre à +0,3 % au deuxième, pour atteindre +0,5 % au quatrième trimestre, malgré un environnement macroéconomique peu porteur. Cette dynamique suggère que l'impact direct de l'instabilité politique sur l'activité réelle demeure contenu, les entreprises s'autonomisant du politique autant que possible. L'investissement des entreprises n'a ainsi pas reculé depuis la dissolution de l'Assemblée nationale : il s'est stabilisé et présente désormais de légers signes de redémarrage. Dans un contexte de concurrence internationale accrue, l'effort d'investissement apparaît moins comme une variable d'ajustement conjoncturelle que comme une condition nécessaire de survie. Du côté de l'offre, la croissance a été principalement tirée par les services à forte valeur ajoutée (information-communication, services aux entreprises, finance et assurance), qui représentent près d'un quart du PIB et affichent une progression moyenne proche de +3 % depuis le deuxième trimestre 2024.

Sur le marché du travail, après le fort rattrapage post-crise sanitaire, l'emploi a nettement décéléré jusqu'à frôler

la stagnation en 2025. Si les créations d'emplois se sont fortement essouffées, les indicateurs avancés suggèrent davantage une phase de stabilisation qu'une dégradation marquée. Ce ralentissement s'explique notamment par le recul de l'alternance, dont les effectifs ont diminué de 4,6 % au troisième trimestre 2025 sur un an, du fait d'un soutien budgétaire moins généreux, tout en restant très supérieurs à leur niveau d'avant-crise (+58 % par rapport à fin 2019). Au total, l'emploi salarié marchand reculerait légèrement de 0,4 % en 2025. Cette modération favorise un redressement de la productivité dans les branches marchandes, avec des gains estimés à 1,1 % en 2025, supérieurs à la tendance de long terme et permettant de combler une partie du retard accumulé depuis la crise sanitaire.

Défaillances d'entreprises : toujours dans le creux de la vague

Contrairement aux attentes d'un infléchissement, le nombre de défaillances d'entreprises a atteint un point haut historique en 2025. Le volume total de défauts devrait s'établir autour de 68 500 cessations de paiements et dépasser 69 000 en intégrant les procédures de sauvegarde. Il s'agit de la cinquième année consécutive de hausse, un enchaînement inédit depuis la crise financière de 2008.

Plusieurs facteurs expliquent cette dynamique défavorable des défaillances. D'une part, la croissance, bien que positive, demeure insuffisamment vigoureuse pour inverser la tendance. D'autre part, les conditions de financement restent restrictives, avec des taux d'intérêt qui demeurent élevés malgré le léger assouplissement monétaire intervenu. À cela s'ajoute un effet spécifique



à la France : une inflation environ deux fois inférieure à la moyenne de la zone euro qui, à taux nominaux identiques, se traduit par des taux d'intérêt réels plus élevés, pénalisant davantage le financement des entreprises. Enfin, l'allongement des délais de paiement continue de peser significativement sur les trésoreries.

D'un point de vue sectoriel, la construction concentre plus d'un cinquième du volume total des défaillances sur l'année écoulée et constitue le secteur le plus touché en nombre d'établissements. Elle est pénalisée par la combinaison de taux durablement élevés, de coûts de

production encore importants et d'une demande toujours atone. Le commerce de détail souffre également d'une consommation hésitante et d'une concurrence numérique accrue. La faiblesse de la consommation des ménages a par ailleurs sensiblement affecté le secteur du transport et de l'entreposage, qui évolue sur des niveaux d'activité dégradés. À l'inverse, certains secteurs enregistrent une amélioration notable. Les défaillances reculent dans les activités immobilières, qui bénéficient d'une reprise des transactions dans l'ancien, ainsi que dans l'agriculture, portée par une récolte 2025 de bien meilleure facture que celle, très dégradée, de 2024. Dans les services, la montée en puissance des travailleurs indépendants accroît néanmoins la vulnérabilité financière, un choc de trésorerie pouvant rapidement conduire à la cessation d'activité. L'industrie, bien que moins touchée en nombre de défauts, enregistre des défaillances à fort impact économique, avec une surreprésentation des entreprises de taille moyenne et intermédiaire.

2026 dans le prolongement de 2025 : vers un plateau élevé des défaillances

Dans notre scénario central, le PIB progresserait à un rythme proche de son potentiel (+1 % en 2026 puis +1,1 % en 2027), tandis que l'emploi salarié marchand n'augmenterait que très marginalement (+0,1 % en 2026 puis +0,2 % en 2027), dans un contexte de normalisation progressive du marché du travail et de restauration de la productivité. Cette trajectoire demeure toutefois entourée d'aléas significatifs. La confirmation d'un choc fiscal pesant sur les entreprises, dont les premiers signaux ont émergé dès 2025, pourrait constituer un facteur de rupture, susceptible de fragiliser davantage l'activité et l'emploi. Par ailleurs, une dégradation plus marquée de l'environnement international et géopolitique pourrait peser sur les perspectives économiques, tandis que tout nouveau choc d'incertitude serait de nature à raviver l'attentisme des agents économiques.

Ce cadre macroéconomique peu porteur éclaire la dynamique attendue des défaillances d'entreprises. À l'horizon 2026, la France semble ainsi s'orienter vers une normalisation « par le haut » des défauts. Le reflux anticipé resterait limité, avec environ 67 500 défaillances prévues, ce qui maintiendrait les avances consenties par l'AGS à un niveau très proche de celui observé en 2025. Les entreprises les plus endettées, faiblement capitalisées ou exposées à des chocs d'activité et de trésorerie apparaissent, à ce titre, particulièrement vulnérables à court terme. Le réalignement des défaillances sur le cycle conjoncturel traduit ainsi les contraintes d'un environnement économique durablement plus coûteux, plus concurrentiel, plus fragmenté ■





DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE ET AFFAIRES OUVERTES

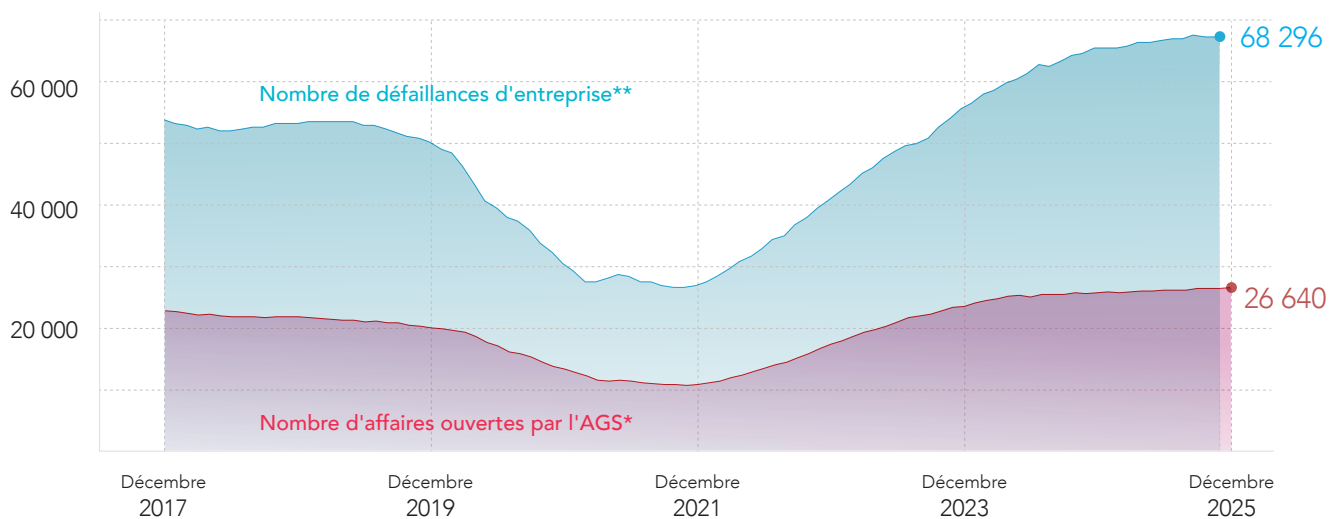
Au 4^e trimestre 2025, l'activité liée aux procédures collectives poursuit sa progression en France. Le nombre d'affaires ouvertes augmente par rapport au 4^e trimestre 2024 (+1,5%) dans un contexte marqué par de fortes disparités territoriales et une progression des redressements judiciaires. Les interventions de l'AGS restent très largement concentrées sur les Très petites entreprises (84,5% dans les entreprises de moins de 10 salariés),

tandis que les grandes structures demeurent marginalement concernées. Ces tendances traduisent des fragilités persistantes du tissu économique.

Au cours de l'année 2025, l'AGS est intervenue dans plus de 26 600 affaires, soit une progression de 3,3% par rapport à l'année précédente alors que le nombre de défaillances devrait franchir un nouveau record historique pour s'établir à hauteur de 68 500 ■

DÉFAILLANCES D'ENTREPRISE ET AFFAIRES OUVERTES PAR L'AGS

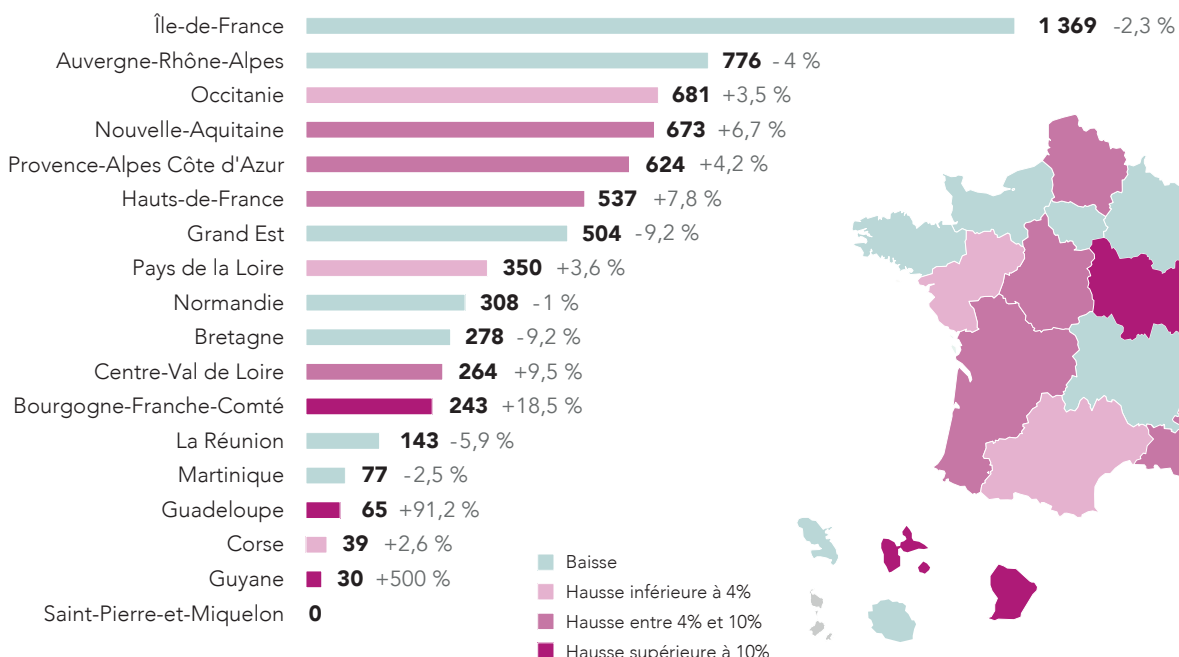
(sur 12 mois glissants)



* Données de l'AGS au 31 décembre 2025 - Révision trimestrielle des 24 derniers mois ** Données de la Banque de France actualisées en décembre 2025 - Révision mensuelle des 24 derniers mois

AFFAIRES OUVERTES PAR RÉGION

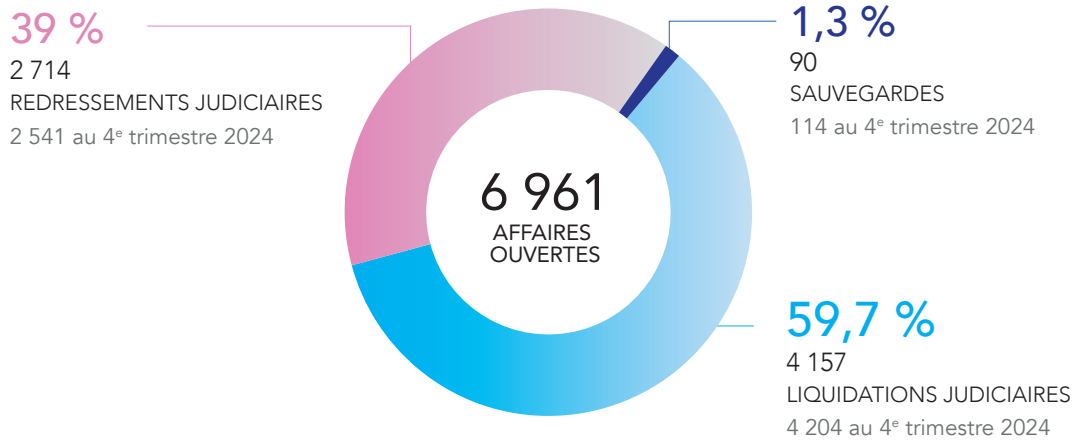
au 4^e trimestre 2025





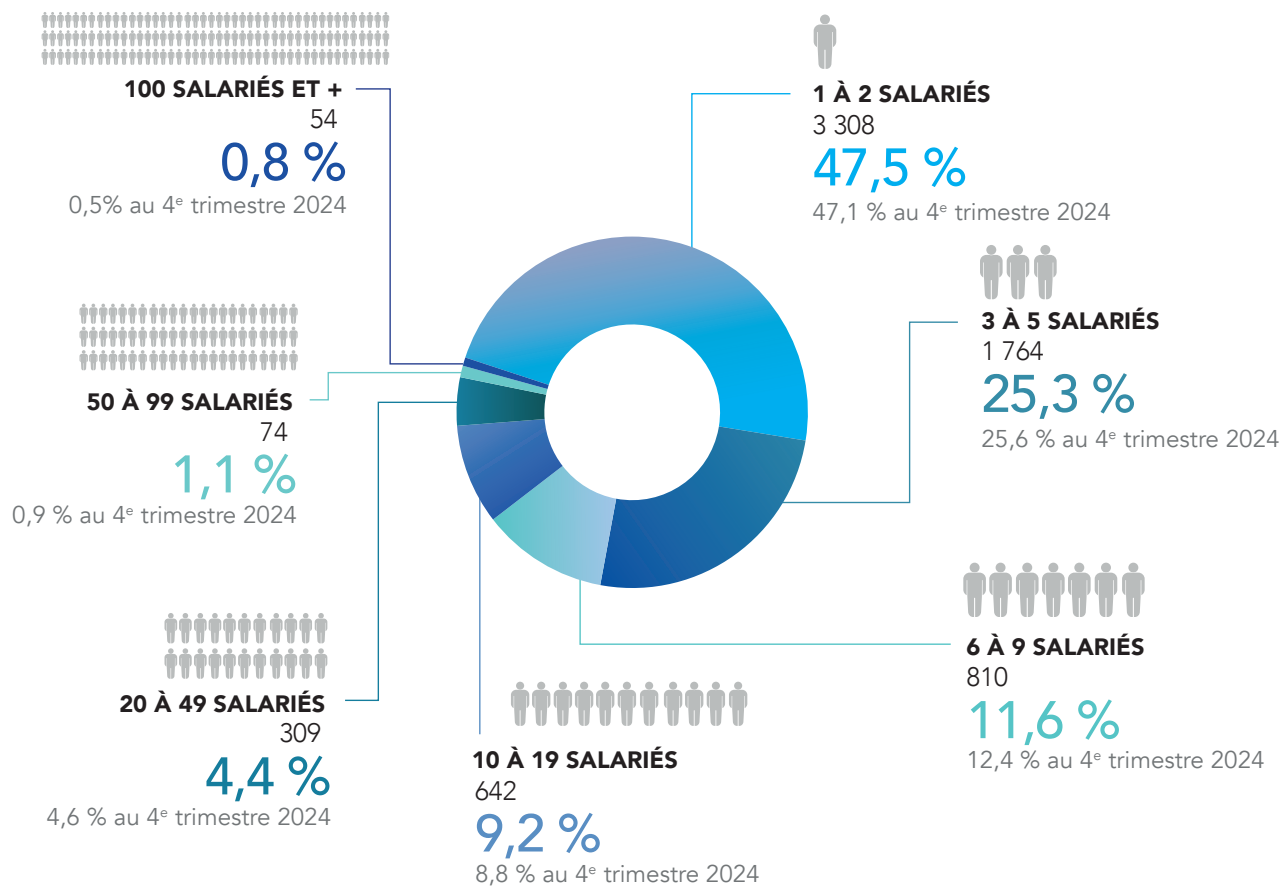
AFFAIRES OUVERTES PAR TYPE DE PROCÉDURE

au 4^e trimestre 2025



AFFAIRES OUVERTES PAR TAILLE D'ENTREPRISE

au 4^e trimestre 2025





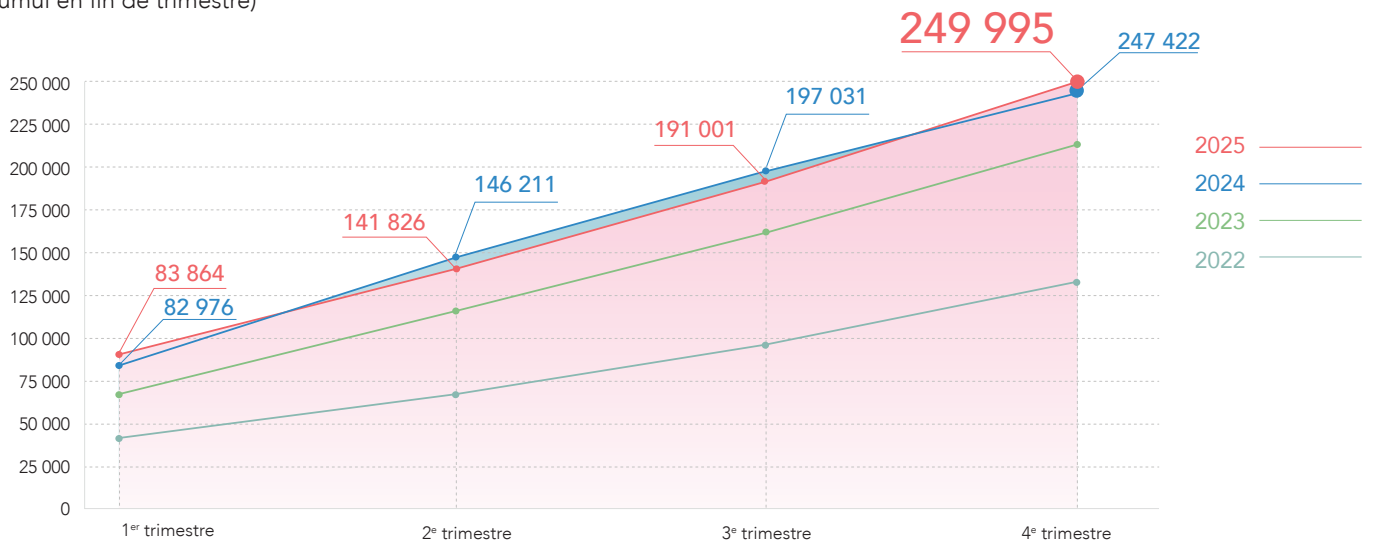
BÉNÉFICIAIRES

Hausse du nombre de bénéficiaires de l'AGS au 4^e trimestre 2025. Au 4^e trimestre 2025, le nombre de salariés bénéficiant de l'intervention de l'AGS a franchi la barre des 90 000, marquant une hausse de 1,3 % par rapport à l'année précédente. Les secteurs de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale se distinguent par une augmentation spectaculaire de plus de 105 %, tandis que d'autres secteurs comme les activités financières et immobilières enregistrent des baisses significatives.

Parallèlement, des disparités régionales notables se dessinent, avec des hausses marquées en Guadeloupe et en Corse, tandis que la Provence-Alpes-Côte d'Azur connaît une forte baisse. Dans ce contexte d'activité élevée, les équipes ont également démontré leur efficacité avec des délais de traitement optimisés pour les demandes d'avance. Depuis le début de l'année, près de 250 000 salariés ont été soutenus, avec une progression globale de 1 %.

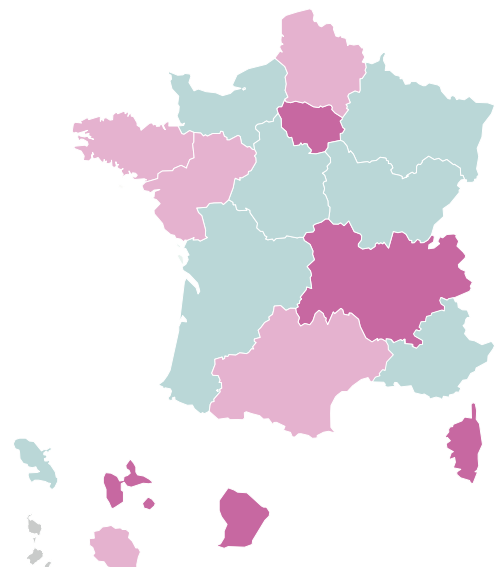
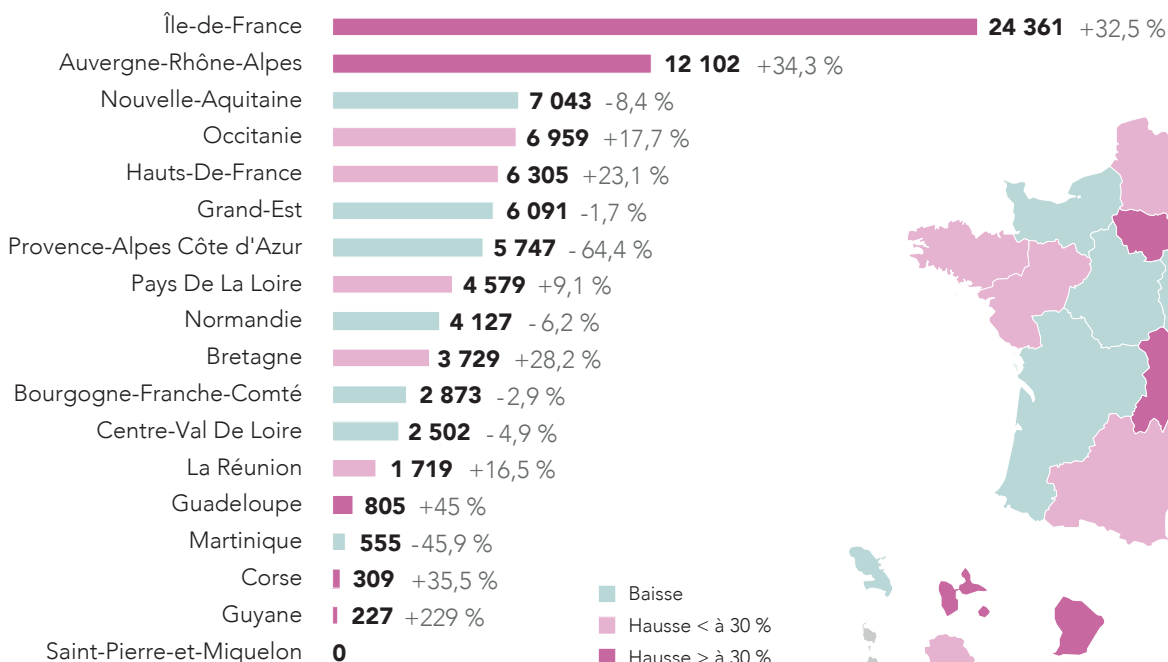
NOMBRE DE SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES

(cumul en fin de trimestre)



NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR RÉGION

au 4^e trimestre 2025

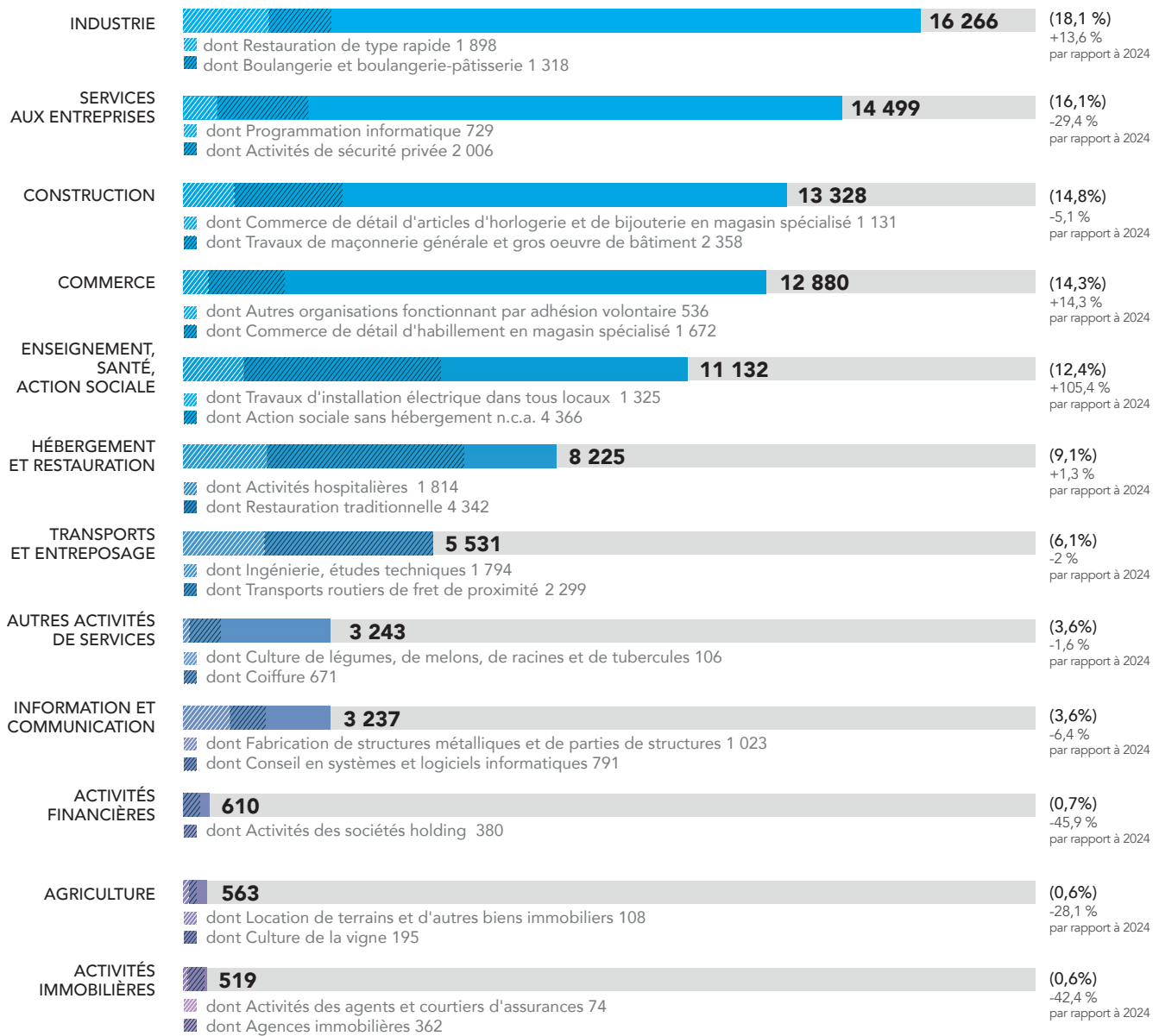




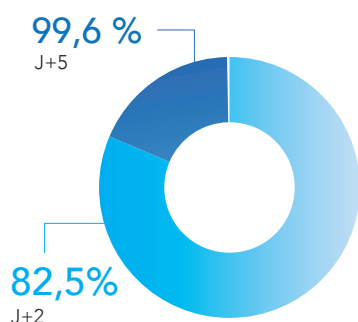
NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

au 4^e trimestre 2025

(dont les activités les plus touchées)



TRAITEMENT DES DEMANDES D'AVANCES



Rappel des règles légales - Article L.3253-21 du Code du travail

A réception du relevé de créances et des pièces nécessaires à son traitement, le régime AGS dispose de délais légaux pour la mise à disposition des fonds :

- dans les 5 jours pour les créances superprivilégiées dont les salaires et les congés payés, et les autres créances de salaires.
- dans les 8 jours pour les créances dues au jugement d'ouverture (non superprivilégiées) et les autres créances.

Engagé et solidaire, aux côtés des entreprises en difficulté et de leurs salariés, le régime AGS paye donc les bénéficiaires dans des délais inférieurs aux délais légaux.

AVANCES

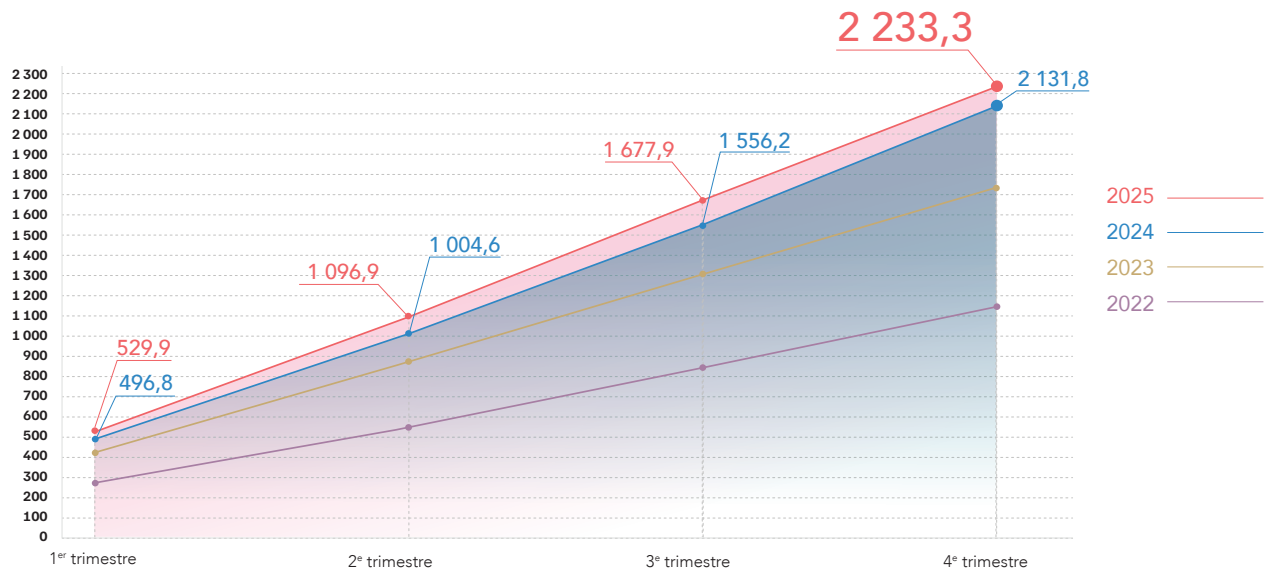
Hausse soutenue des montants avancés par l'AGS au 4^e trimestre 2025.

Au 4^e trimestre 2025, les montants avancés par l'AGS atteignent 555,4 millions d'euros, marquant un léger recul de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Les salaires demeurent la principale nature de créance, représentant 26,4 % des montants avancés. L'industrie, les services aux entreprises et la construction

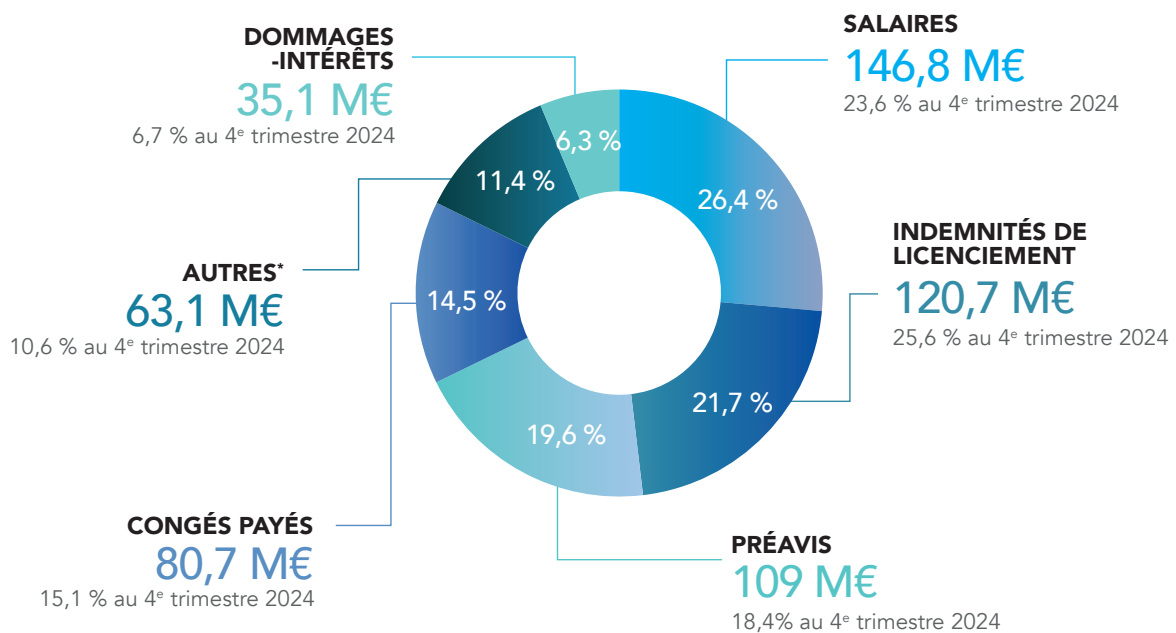
se distinguent comme les secteurs les plus représentés. En un an, le secteur de l'enseignement affiche une hausse impressionnante de 58,4 %, tandis que d'autres secteurs comme les services aux entreprises subissent des baisses significatives. Cependant, depuis le début de l'année, les avances totalisent 2 233,3 millions d'euros, soit une progression notable de 4,8 %, établissant un nouveau record historique. ■

MONTANTS AVANCÉS

(en millions d'euros – montants cumulés en fin de trimestre)



AVANCES PAR NATURE DE CRÉANCE

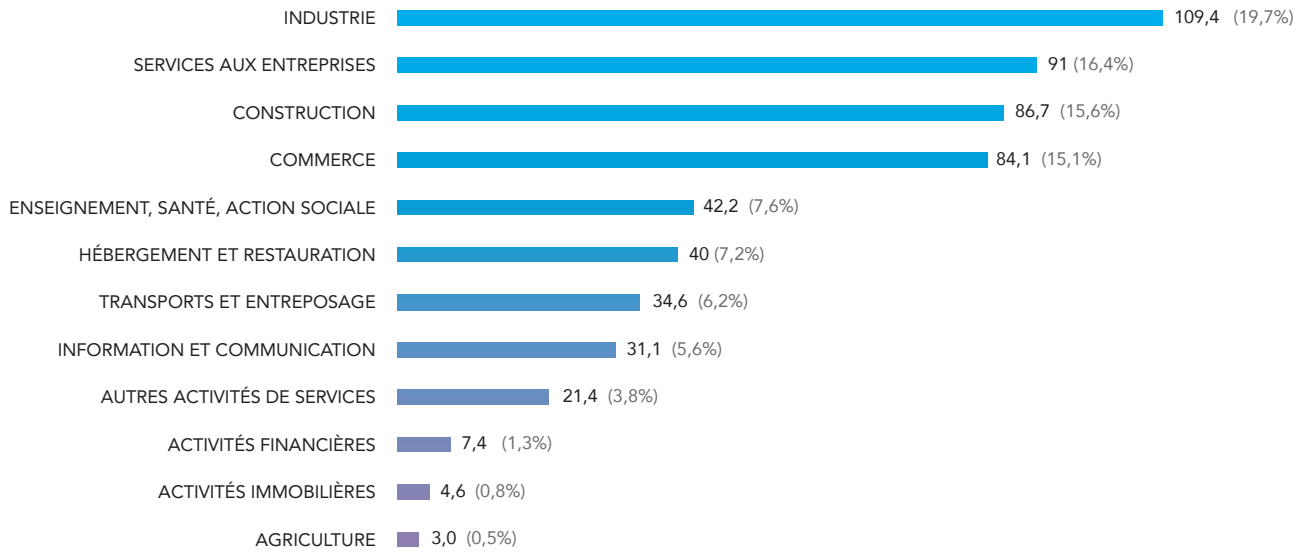


* Dans la catégorie "Autres" sont listées les créances : DIF-CRP, DIF-CSP, le délai de réflexion et les créances DIVERS autres que les dommages-intérêts.

AVANCES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



AVANCES



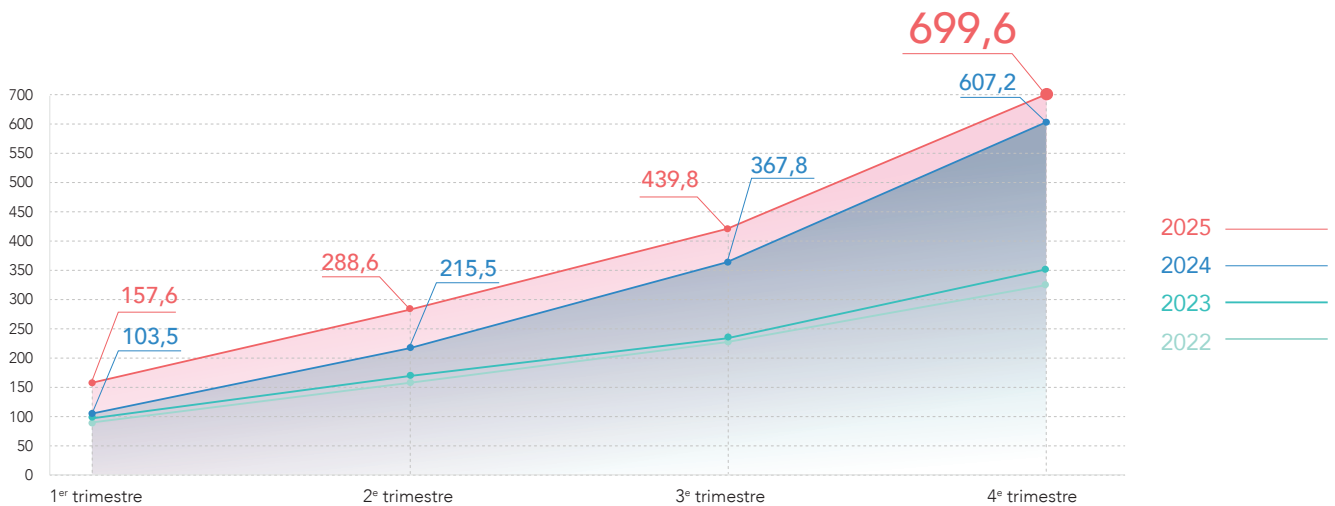
RÉCUPÉRATIONS

Au 4^e trimestre 2025, les montants récupérés par l'AGS affichent une dynamique positive, avec plus de 82 % des sommes recouvrées concentrées dans six secteurs d'activité clés. L'industrie se distingue particulièrement, représentant 22,2 % des récupérations, suivie de près par le commerce avec 19,8 %.

De plus, les créances superprivilégiées ont connu une forte augmentation, atteignant 220,6 millions d'euros, soit près de 85 % des montants totaux récupérés sur la période. Cette tendance souligne la résilience et l'efficacité des mécanismes de récupération dans un contexte économique en mutation. ■

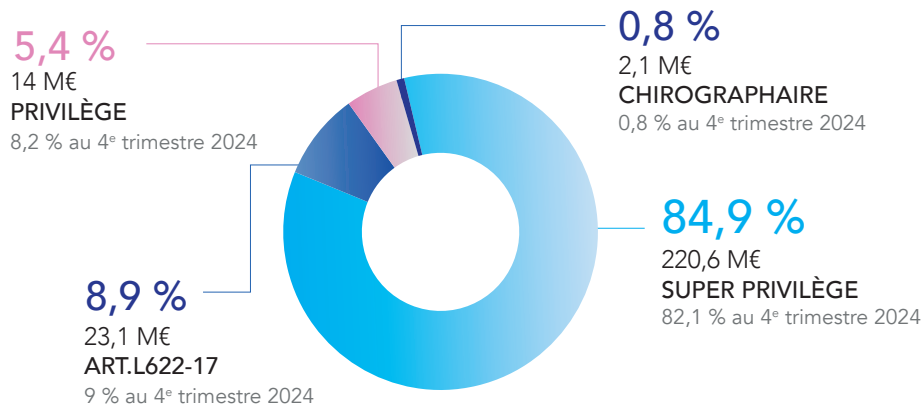
MONTANTS RÉCUPÉRÉS PAR TRIMESTRE

(en millions d'euros – montants cumulés en fin de trimestre)

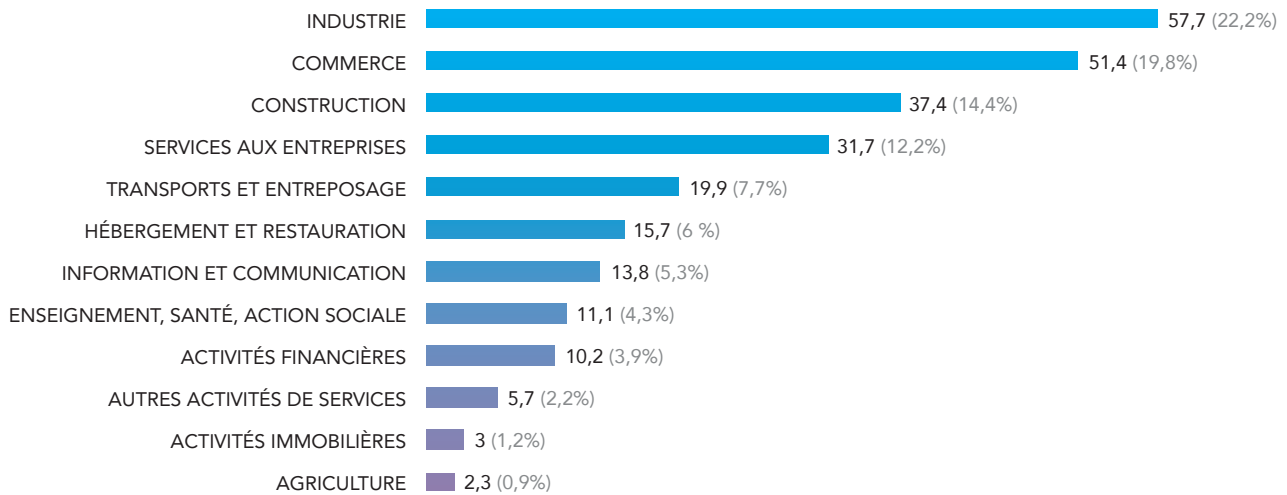




RÉCUPÉRATIONS PAR RANG DE CRÉANCE



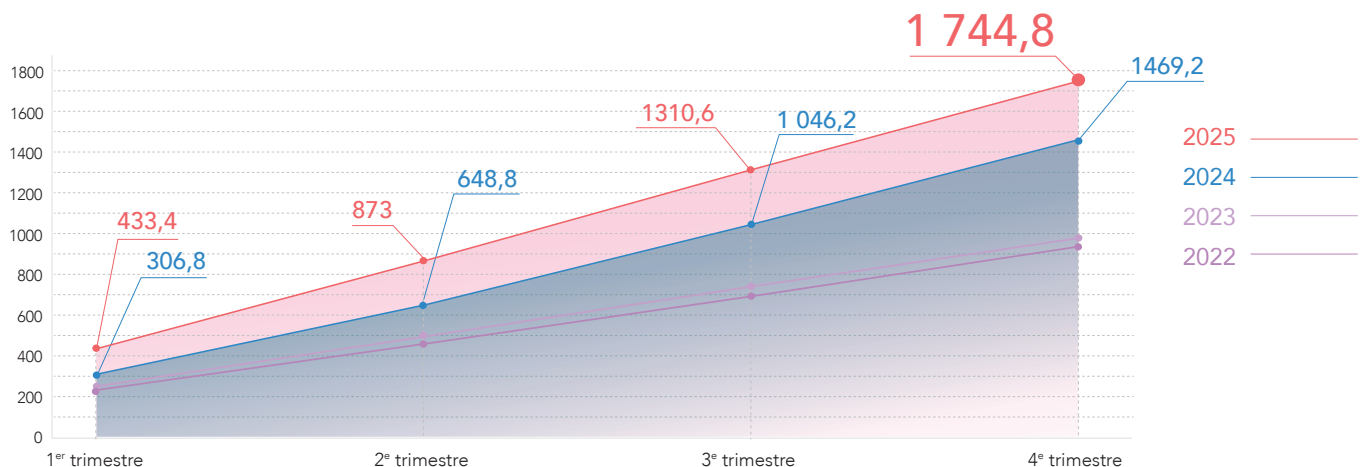
RÉCUPÉRATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



COTISATIONS

MONTANTS DES COTISATIONS

(en millions d'euros – montants cumulés en fin de trimestre)





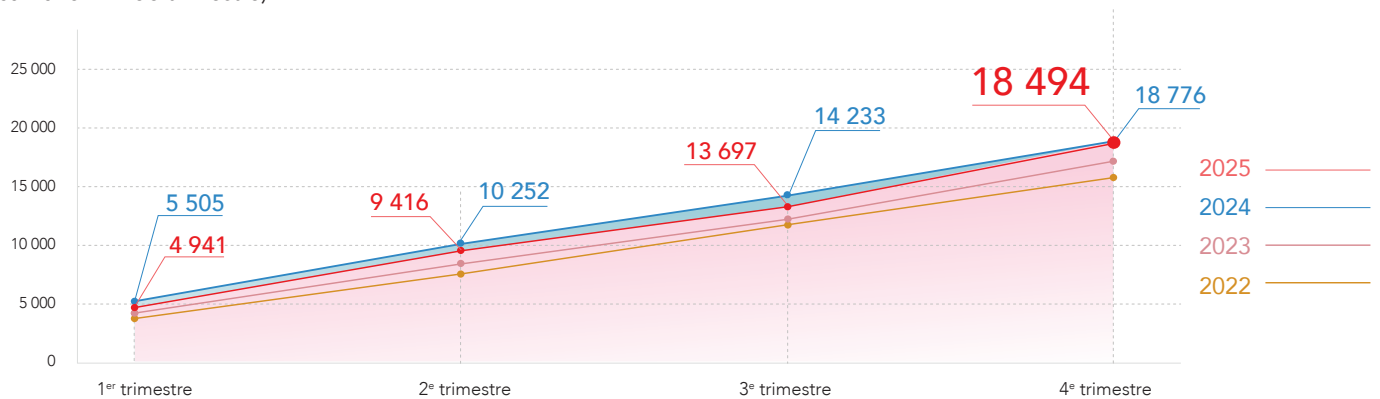
ACTIVITÉ JURIDICTIONNELLE

Au 4^e trimestre 2025, l'activité prud'homale connaît une dynamique en contraste avec celle observée sur l'ensemble de l'année. Plus de 4 700 salariés sont comptabilisés dans les nouveaux litiges prud'homaux, soit une hausse de 4,3 % rapport au 4^e trimestre de l'année précédente. Le nombre total de salariés concernés en 2025 a légèrement diminué par rapport à 2024 (-2 %), atteignant près de 18 500. Parallèlement, les avances versées au titre des

dommages et intérêts par le Régime AGS affichent une baisse significative de 9,2 %, avec un montant total de 35,2 millions d'euros sur le trimestre. Cette situation soulève des questions sur l'évolution des contentieux liés au contrat de travail et sur l'impact des jurisprudences récentes sur les créances alimentaires et les dommages et intérêts ■

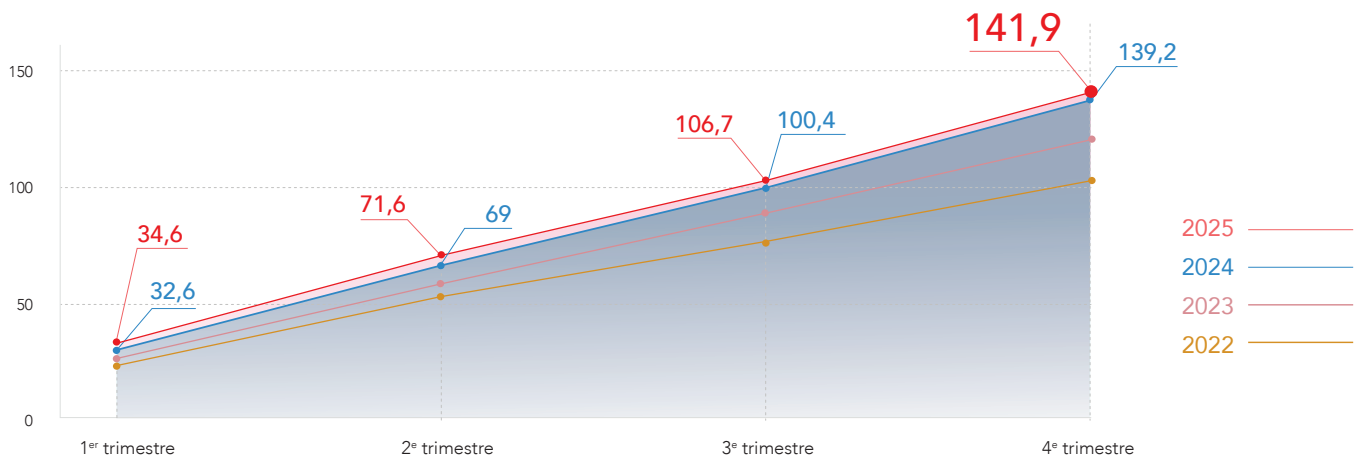
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS DANS LES LITIGES PRUD'HOMEAUX

(cumul en fin de trimestre)



MONTANT DES DOMMAGES ET INTÉRÊTS

(en millions d'euros – montants cumulés en fin de trimestre)



LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Le Régime AGS reste mobilisé dans la lutte contre les fraudes. Il poursuit ses actions au regard de situations d'escroquerie caractérisées ou de tentatives d'escroquerie.

ACTIONS PÉNALES EN COURS AU 30 SEPTEMBRE 2025

Nombre de dossiers en cours
(hors recouvrement)

74

Enjeu financier
en Millions d'euros

47,7

Découvrez notre nouveau site internet !

Plus simple,
plus intuitif, plus utile.
Notre site fait peau
neuve pour mieux
vous accompagner
au quotidien.



- Des parcours utilisateurs repensés, plus fluides et plus rapides,
- un chatbot intelligent pour répondre à vos questions en temps réel,
- un fonds documentaire juridique complet et régulièrement mis à jour,
- une newsletter hebdomadaire gratuite dédiée à la veille juridique sur les entreprises en difficulté.

Un nouvel espace pensé pour les professionnels, au service de l'information juridique et de l'efficacité. Explorez dès maintenant notre nouveau site.



Retrouvez tous les chiffres
de **L'OBSERVATOIRE AGS**
sur notre site Internet

Les données économiques exclusives sur la garantie des salaires

Ce bulletin trimestriel propose des données exclusives sur la garantie des salaires et l'intervention de l'AGS dans le cadre des procédures collectives. Au-delà des chiffres, il offre un éclairage concret sur la santé économique des entreprises françaises et les dynamiques de l'emploi.

Dans chaque numéro, vous retrouvez notamment des chiffres clés sur l'activité de l'AGS, un focus sur les entreprises impactées et l'ouverture de procédures collectives, le nombre de salariés bénéficiaires de la garantie ainsi qu'une analyse d'un invité sur la vie économique.

Et notre actualité
sur [notre page LinkedIn](#)



AGS - La garantie des salaires



Observatoire AGS

L'AGS a l'objectif permanent de partager avec un public élargi les statistiques exclusives qu'elle détient dans les procédures collectives. Les données proviennent du système d'information décisionnel de l'AGS.



Plus d'informations sur la garantie des salaires, l'AGS,
les statistiques annuelles et trimestrielles sur Internet :
ags-garantie-salaires.org

AGS
37 rue du rocher - 75008 Paris
Tél. : 01 55 50 23 00
E-mail :
agscommunication@delegation-ags.fr

L'OBSERVATOIRE AGS

**Le Bulletin trimestriel des chiffres AGS
sur les entreprises en difficulté et leurs salariés**

Janvier 2026. Édité par l'AGS, 37 rue du rocher, 75008 Paris.
Directeur de la publication : Antonin Blanckaert, Directeur
général de l'AGS – Conception et diffusion : Service
Communication et Pôle Data Analyse – gratuit – Direction
artistique : Andrea Costa – Dépôt légal : Janvier 2026 - n°ISSN
2679-0319